

**PORTRAIT
D'ENTREPRISE**

BFast System dépasse les bornes

Spécialisée dans la digitalisation d'outils numériques, dans la réalisation de bornes de paiement ou de jeu, ainsi que dans le développement d'applications informatiques, l'entreprise BFast System a été créée en 2010 à La Ferté-Bernard, avant de s'installer à Vibraye en 2015. Depuis lors, la société, dirigée par le Vibraysien Ludovic Surcin, se développe à grande vitesse, déployant son activité dans toute la France et à l'étranger.

Le siège de BFast System, avenue Michel Verdier, s'apparente à une ruche où chacun s'active à sa tâche, dans une ambiance dynamique de start-up. "Nous formons une équipe solidaire, jeune et multiculturelle, issue de diverses régions", affirme Réjane Clémenceau, la chargée de communication de l'entreprise. "Nous rassemblons de nombreux savoir-faire complémentaires et sommes très réactifs." La réussite de BFast System tient notamment dans sa capacité à innover, mais aussi à répondre aux besoins de tout type de clients. "Nous pouvons aussi bien travailler pour une agence immobilière locale que pour un groupe industriel international, un organisateur d'événementiels ou une chaîne de distribution alimentaire nationale", souligne Réjane Clémenceau. "Nous accompagnons les entreprises dans leur transformation digitale."



Solutions clés-en-main

Dans le domaine de la digitalisation, qui représente 50% de son activité, BFast System se distingue aussi par sa capacité à prendre en charge toutes les étapes de la réalisation de l'outil numérique (de la conception à l'installation, en passant par l'intégration des éléments techniques et du design) proposant, ainsi, des solutions "clés-en-main" pour les quantités les plus variées. Pour ce faire, l'entreprise s'appuie régulièrement sur l'expertise de sociétés sarthoises : tôleries, agence de communication...

Plus que jamais, BFast poursuit son développement et s'en donne les moyens en recrutant des techniciens et informaticiens de haut niveau, et en ouvrant des bureaux à Paris. Ces bornes sont aujourd'hui implantées sur plusieurs continents et les équipes inventent sans cesse de nouveaux produits, comme les vitrines connectées qu'elles viennent de concevoir. Ludovic Surcin est bien parti pour connaître le succès d'autres entrepreneurs de Vibraye, à l'image des fondateurs de Mecachrome, BSN Médical ou Fassier.



"Dans ce numéro diffusé pour la première fois sur les six communes* qui ont rejoint le Pays Calaisien pour former la nouvelle Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, il me paraît souhaitable de présenter ou représenter notre club d'entreprises, car, pour la première fois, nous touchons un nouveau public. Le club est ouvert à toutes les entreprises du territoire, au sens large du terme quel que soit leur taille, leur activité ou leur statut juridique : établissements industriels, PME, artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales..."

Le but de notre association est : d'accueillir et de conseiller toutes les entreprises du bassin d'emploi ; de favoriser les échanges entre les chefs d'entreprise ; de mener une réflexion sur le développement économique et social local. **Pour cela, nous organisons, en fonction des besoins exprimés et de l'actualité :** des réunions d'informations, des rencontres conviviales, des visites d'entreprises. Nous participons à la vie d'un certain nombre

d'instances locales (Conseil d'Administration du lycée professionnel Jean RONDEAU et de la Mission locale...), nous sommes un interlocuteur des instances publiques locales et départementales.

Le club est le creuset dans lequel peut se développer toutes sortes d'actions visant à favoriser l'activité économique de notre territoire, sans formalisme et sans à priori. C'est la volonté et l'implication de ses membres qui permettra leur réalisation.

Le club est à la disposition de tous, n'hésitez pas à nous solliciter à nous rejoindre pour participer à la vie et au développement de notre territoire."

Philippe RENAUDIN - Président du Club des Entreprises du Plateau Calaisien

CONTACT Club des Entreprises du Plateau Calaisien
10, rue Saint Pierre 72120 Saint-Calais
Courriel : clubent.calaisien@wanadoo.fr
Membre de la Communauté RESEAU
* Bertay, Dollon, Lavaré, Semur-en-Vallon, Valennes et Vibraye



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Braye
et de l'Anille

10, rue Saint Pierre
72120 Saint-Calais
Tél. 02 43 35 11 03 - Fax : 02 43 35 73 67

Rejoignez la zone du Pressoir !

La zone intercommunale du Pressoir, à Saint-Calais, dispose de 3,5 hectares viabilisés qui permettent à toute entreprise de s'implanter rapidement sur un site aisément accessible et offrant une bonne visibilité, à proximité de l'axe Le Mans - Vendôme - Orléans. Les parcelles peuvent être adaptées en fonction des besoins. De plus, sur cette même zone, la Communauté de communes dispose d'un bâtiment prêt à l'emploi de 850 m², fractionnables, avec bureaux et grand atelier.



CONTACT Mission Economique de la Communauté de communes
Florence Olivier
> Tél. : 02 43 35 15 55.
> Courriel : missioneco@cc-vba.com

L'ÉCO des Vallées de la Braye et de l'Anille

Impression : INTPAPAP - 72120 Saint-Calais

Créateurs et repreneurs d'entreprises

À Vibraye, porteurs de projets et entrepreneurs ont pris la route du Rallye pour entreprendre

Organisé conjointement par Initiative Sarthe et la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) Le Mans-Sarthe, le Rallye pour entreprendre faisait étape à Vibraye, jeudi 23 novembre.

Cette animation, proposée dans six villes sarthoises, s'adresse aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Elle leur offre l'opportunité d'échanger avec des professionnels (entrepreneurs, experts-comptables, assureurs, banquiers, élus, représentants des chambres consulaires) pour avancer dans leur projet. A chaque étape, le programme comprend une conférence, "Les 10 clés pour entreprendre", trois ateliers thématiques (sur l'assurance, le financement et le statut social du dirigeant) et s'achève sur un temps d'échanges. "Notre objectif est de mettre les porteurs de projets en contact avec les acteurs locaux", affirme Jean-Claude Tessier, Conseiller création et reprise d'entreprise d'Initiative Sarthe.

À Vibraye, plus d'une dizaine de futurs entrepreneurs ont participé au Rallye, démontrant la dynamique économique du territoire. Chacun a apprécié le caractère concret des ateliers et l'utilité des rencontres. "Nous avons pu renforcer notre réseau et collecter de nombreux conseils", soulignait une participante.

Les échanges avec les chefs d'entreprise locaux se sont révélés riches et instructifs. Chaque témoin, qu'il soit dirigeant de groupe industriel (EMI), commerçant ou patron de PME (PassionMéca, SEE Gallas) s'est attaché à transmettre son expérience, soulignant l'importance d'investir, d'innover, d'avoir une trésorerie saine, de déléguer et de s'entourer, de prendre du recul et de se protéger, de croire en son projet...

Éditorial

DE NOUVEAUX HORIZONS POUR L'ÉCONOMIE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes du Pays Calaisien se sont regroupées avec six communes du Val de Braye pour former la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille (VBA). Après une année d'existence, ce regroupement s'impose comme une réussite. Les élus de la nouvelle intercommunalité ont appris à travailler ensemble, mettant en place une nouvelle organisation efficace, harmonisant les compétences et les services dans l'objectif d'améliorer sans cesse le quotidien des habitants.

En tant que Premier vice-Président en charge du Développement économique, je me réjouis, tout particulièrement, de constater que les élus ont naturellement fait le choix de placer l'économie au cœur de l'action communautaire. Dans ce but, nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions en recrutant une chargée de mission dédiée au développement économique. Florence Olivier est, dès à présent, à l'écoute des acteurs économiques. Elle intègre notre collectivité alors que nous percevons, comme dans de nombreuses régions, un frémissement de l'activité économique et, qu'en ce sens, nous sommes régulièrement sollicités par des porteurs de projets et par les entreprises locales. Pour preuve : au cours des 6 derniers mois, nous avons vendu deux terrains sur nos zones d'activités. L'expérience et le professionnalisme de notre chargée de mission vont, ainsi, nous permettre d'amplifier cette évolution positive, nous aidant à accompagner les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs et à favoriser leur implantation et leur croissance sur notre Communauté de communes. Dans ce même esprit, nous allons mettre en place de nouvelles actions de communication pour donner plus de visibilité à notre territoire et mettre en valeur ses atouts. Notre priorité est de renforcer l'attractivité des Vallées de la Braye et de l'Anille. C'est dans cette logique que nous avons décidé d'investir 1,5 million d'euros en faveur du déploiement de la fibre optique sur les trois prochaines années. Enfin, nous attendons beaucoup de l'ouverture du contournement de Saint-Calais et des aménagements sur la route du Mans (dépassements et sécurisation), cofinancés à 50% par la Région et à 50% par le Département. Ces investissements vont fluidifier les accès à Saint-Calais et contribuer à développer les échanges entre notre territoire et les pôles économiques du Mans et de Vendôme, notamment.

Joël Parant

Premier vice-Président de la Communauté de communes en charge du Développement économique
Adjoint au Maire de Saint-Calais
Conseiller régional



En conclusion, le Président de la Communauté de communes, Jacky Breton, a incité les porteurs de projets "à prendre contact avec la chargée de mission économique de notre collectivité, car l'économie est notre priorité". Le vice-Président en charge du Développement économique, Joël Parant, a encouragé les porteurs de projets "à se laisser guider par leurs rêves !".

Déploiement de la fibre Une priorité

Afin de permettre à ses habitants et à ses entreprises de bénéficier d'un accès à Internet équivalent à celui des zones urbaines, la Communauté de communes va investir 1,5 million d'Euros, d'ici 2019, dans le déploiement d'un réseau de fibre optique, qui est piloté par le Conseil Départemental.

Les premières études d'implantation ont été lancées cet automne et les travaux de cette première tranche commenceront dès le premier semestre 2018. "Nous avons fait le choix de raccorder en priorité les communes actuellement les moins bien desservies par Internet", précise le Premier vice-Président de la Communauté de communes Joël Parant, ajoutant : "la fibre optique présente l'intérêt de garantir un débit très stable et très rapide."



Directeur de la publication : Le Comité de rédaction - Rédaction : MC comm 02 43 97 28 92 - Maquette et mise en page : SACC Sage 01070 Communication & Graphisme 02 43 35 04 01

